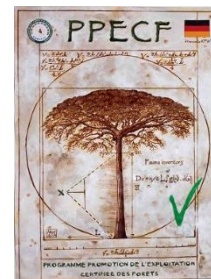




COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo
(Procédure FSC-PRO-30-006)

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C236	Tous	FSC	265	9/11/21	21/04/22	22 mois	10/02/24
Contribution PPECF € : 142.267			Budget total € : 296.389			TDR C236	

Principaux résultats attendus

- La Procédure des Services Écosystémiques ([FSC PRO-30-006](#)) a été testée dans deux concessions dans au moins deux pays différents du bassin du Congo, couvrant au moins deux services écosystémiques distincts (carbone, biodiversité, protection des bassins versants) ;
- les opportunités et contraintes (conceptuelles, techniques, légales, institutionnelles, administratives, et en ressources et capacités) liées la mise en œuvre de la FSC PRO-30-006 ont été évaluées , ainsi que celles en lien avec l'accès des communautés aux bénéfices supplémentaires générés par les concessionnaires par l'entremise des mécanismes établis dans les cahiers de charges des compagnies forestières ;
- des bénéfices pour les communautés et des contributions au développement socioéconomique local sont assurés ;
- des manuels et des outils adaptés au contexte du Bassin du Congo ont été développés, pour une mise en œuvre clé en main de la Procédure qui facilitera sa réplication dans d'autres concessions, à l'occasion des prochains audits de surveillance ;
- les meilleures façons de communiquer et de commercialiser les déclarations de services écosystémiques auprès de sponsors, investisseurs et autres parties prenantes potentiels ont été testées.

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

Les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo couvrent une superficie de près de 301 millions d'hectares sur 530 millions d'ha de terre, comprenant environ 70 % de la couverture forestière de l'Afrique. Des dizaines de millions de personnes dépendent des forêts tropicales pour leur subsistance en Afrique centrale. Ces écosystèmes abritent une biodiversité unique et fournissent d'importants Services Ecosystémiques : production de la biomasse, formation des sols, cycle des nutriments et le cycle de l'eau par le phénomène des « [rivières volantes](#) ». Ces fonctions forment la base de tout un ensemble de Services Ecosystémiques, important pour le bien-être et la prospérité des populations vivant sous l'équateur et dans les deux zones intertropicales.

Par ailleurs, le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par 193 dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 années suivantes, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays doivent se mobiliser pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques.

C'est dans ce sens que le FSC oeuvre à instaurer une gestion forestière durable par la prise en compte des problématiques environnementales, sociales et économiques par les Principes FSC de gestion forestière. Ainsi, afin de vérifier les bénéfices liés aux Indicateurs Spécifiques des ODD des Nations Unies, le FSC a initié depuis 2019

l'élaboration d'une procédure « Services Écosystémiques FSC » qui permettrait aux gestionnaires forestiers de se prévaloir de services environnementaux adossés au certificat FSC-FM.

Pour rappel, les normes de gestion forestière du Forest Stewardship Council (FSC) exigent déjà que les gestionnaires forestiers maintiennent/conservent ou améliorent/restaurent les services écosystémiques et les valeurs environnementales. Ils imposent également aux gestionnaires de forêts certifiées FSC-FM, d'identifier, de produire ou de permettre la production de divers bénéfices et/ou produits, à partir des ressources et des services écosystémiques existant dans l'Unité de Gestion. La certification FSC-FM de gestion forestière atteste le respect des normes de gestion forestière dans ce domaine et dans bien d'autres. Cette procédure apporte une nouveauté : un cadre permettant de vérifier les impacts et d'obtenir les mentions Services Écosystémiques FSC que les gestionnaires forestiers peuvent utiliser pour accéder aux marchés des services écosystémiques. L'un des objectifs du Plan Stratégique Mondial FSC 2015 - 2020 consiste à accroître le revenu net perçu par les gestionnaires forestiers grâce à l'utilisation de ces outils. Cet engagement s'inscrit dans une stratégie plus large visant à accroître la valeur marchande de FSC, à travers son label reconnu internationalement.

Au final les pratiques [EFIR \(ou RIL-C\)](#), adoptées par les entreprises concernant l'abattage en bordure des cours d'eau, les surfaces aménagées pour la protection des rivières, les méthodes de construction des ponts minimisant l'érosion et la sédimentation, l'optimisation du réseau de pistes, l'abattage contrôlé et les procédures de fermeture des AAC dans le but de démanteler les infrastructures, permettent une réponse adéquate aux exigences de la PRO 30-006.

Cependant, des méthodologies sont en cours de développement pour répondre aux services écosystémiques de catégorie 3-Eau et de catégorie 2-carbone. Une autre étude sur le potentiel des entreprises certifiées FSC-FM dans le bassin du Congo est en cours pour répondre au bénéfice 3.3 de la protection des bassins versants.

La société IFO ([groupe INTERHOLCO](#)) a inclus un DSCE biodiversité 1.6 dans le périmètre de son audit de surveillance FSC en novembre 2022, gratifié par un « [Certification des Services Écosystémiques \(DCSE\)](#) » vérifié en date du 22 décembre 2022 par Preferred by Nature. Des échanges avec les équipes techniques de FSC permettront de juger de la pertinence des indicateurs finalement introduits et des possibilités d'amélioration pour le développement d'autres projets liés au bénéfice 1.6. De même, chez PALLISCO, les 3 DCSE sur le service biodiversité (1.3, 1.4, 1.6) ont été finalisés, mais n'avaient malheureusement pas pu être présentés lors de l'audit de renouvellement du certificat FSC en mars 2023.

Par ailleurs, l'équipe de FSC Bassin du Congo a engagé un processus de révision de la procédure 30-006. En janvier 2024, le projet de procédure a été ouvert à la consultation publique. FSC France a coordonné un retour collectif (7 bureaux nationaux) à cette consultation, tenant compte des questions soulevées par les projets du Bassin du Congo. Ce retour a été pris en compte par le groupe de travail en charge de la révision. Un second projet est en cours de rédaction et sera publié pour un second tour de consultation publique d'ici l'automne. Les concessionnaires FSC et entités collaboratrices comme ATIBT, PPECF, etc. seront tenus informés des développements de ce processus de révision.

[Lire la suite...](#)

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

Les résultats de l'intervention ont suscité plusieurs séances de travail en diverses instances, pour une bonne appropriation, notamment avec des chargés de projet FSC Pays Bas, et autres responsables marketing et communication de FSC France, Pays Bas et Bassin du Congo. Ces réunions ont permis de mener conjointement des réflexions sur les stratégies d'appropriation, et notamment des approches de communication et de marketing. D'autres réunions de travail ont eu lieu au premier trimestre 2023 avec INTERHOLCO, pour discuter du marketing et de la communication. Des informations techniques utiles à la communication ont été collectées et un modèle de brochure a été adopté pour une communication plus large auprès des cibles :

- D'autres concessionnaires du Bassin du Congo qui bénéficieront des capacités nécessaires pour avancer rapidement vers la mise en œuvre de la FSC PRO-30-006 pour valoriser les SE dans leurs concessions et récupérer des revenus additionnels, dans un futur qui valorisera certainement les Services écosystémiques rendus par les sociétés certifiées FSC-FM ;
- Les communautés locales dont les bénéfices, en percentiles des redevances forestières reçues des concessionnaires, va certainement s'accroître du fait des revenus supplémentaires générés par les concessionnaires à travers la reconnaissance attendue des Services écosystémiques .

Rappelons que le CIFOR et d'autres institutions ont relevé des différences quantitatives et qualitatives significatives entre bien-être des populations riveraines des concessions certifiées comparativement celui des populations des concessions non certifiées, indiquant ainsi que la certification FSC-FM garantit un meilleur accès direct des communautés à des bénéfices durables résultant de l'exploitation forestière.

- Les sponsors et investisseurs intéressés par les bénéfices des concessionnaires sur les SE qui pourront soutenir le déploiement de la FSC PRO-30-006 dans le deuxième plus grand massif forestier tropical du monde ;
- FSC qui obtiendra de meilleures données sur les bénéfices de la certification FSC dans les forêts tropicales pour mieux promouvoir la certification.

Autres bénéficiaires indirects:

- Les négociants et utilisateurs de bois tropicaux certifiés du Bassin du Congo qui pourront éventuellement associer les déclarations de SE à leurs produits, et accéder à des fournisseurs plus stables financièrement;
- L'ATIBT et sa marque fédératrice Fair & Precious pourra utiliser les résultats des SE des concessionnaires pour promouvoir le bois tropical du Bassin du Congo issu des forêts gérées durablement ;
- Les organismes certificateurs qui auront la possibilité de se déployer dans de nouveaux secteurs d'activités ;
- Les ministères des forêts qui pourront explorer les possibilités offertes par les marchés des Services Écosystémiques ;
- Les citoyens du monde grâce à l'atténuation du changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Appui à la stratégie FSC® en Afrique centrale (rapport confidentiel)	C136	FSC BC	Tous	539 726	349 958
Accompagnement des sociétés certifiées Focus Forest FSC	C232	ATIBT	Tous	362 681	156 713

Quelques références utiles

[La procédure FSC-PRO-006 30006](#)

La procédure vise à :

- définir les exigences que doivent respecter les gestionnaires de forêts certifiées FSC pour démontrer de façon crédible les bénéfices de leurs activités sur le maintien ou l'amélioration des services écosystémiques;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC d'accéder à un grand nombre de sources de revenus et d'accéder plus facilement aux financements proposés par les marchés émergents des services écosystémiques, grâce à l'utilisation de mentions Services écosystémiques FSC basées sur les bénéfices vérifiés;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC-FM de générer des données de bénéfices validées afin de prouver l'existence de services écosystémiques découlant des activités de gestion forestière sur la base d'une situation de référence vérifiée.

[Methodology for Improved Forest Management through Reduced Impact Logging \(Verified carbon standard\)](#)

[Impacts de la mise en œuvre de la motion 65 dans le bassin du Congo](#)

L'objectif de ce rapport est de réaliser une évaluation comparative des impacts économiques, sociaux et environnementaux à court et à long terme – à la fois positifs et négatifs – de la mise en œuvre des deux options de mesures de gestion et de protection de la forêt intacte. Les mesures de gestion du paysage forestier intact associées à l'indicateur par défaut prescrit par la motion 65 FSC-GA-2014 d'une part, et les indicateurs régionaux de gestion du paysage forestier intact proposés par le Groupe de travail régional sur les hautes valeurs de conservation (RWG-HVC) d'autre part.

[Impacts sociaux de la certification du Forest Stewardship Council](#) (Évaluation dans le bassin du Congo)

Publié par le CIFOR, le document évalue si la mise en œuvre de la certification FSC dans les UFA dans trois pays du bassin du Congo a eu des effets positifs supplémentaires sur (1) les conditions de travail et de vie des salariés des entreprises forestières et de leurs familles, (2) l'efficacité et la légitimité des institutions mises en place pour réguler les relations entre les sociétés forestières et les communautés avoisinantes, et (3) les droits des populations locales et leurs usages coutumiers des forêts.

[Pour une amélioration de la durabilité des plans d'aménagement forestiers en Afrique Centrale](#)

[Les pratiques EFIR des sociétés FSC dans le bassin du Congo](#)

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[Carbone](#) ; [services](#) ; [écosystémique](#) ; [EFIR](#) ; [RBUE](#) ; [certification](#) ; [FSC](#) ; [gouvernance](#)]